



ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉVELOPPEMENT DU BEAUJOLAIS VERT ET DU VAL D'AZERGUES

PROJET DE CARRIÈRE EN BEAUJOLAIS VERT - VAL D'AZERGUES

1°) Le Conseil Général du Rhône, présidé par Mme Danielle Chuzeville, en délibération de la commission permanente a, approuvé la cession à la Société Granulats Vicat:

- des parcelles principalement boisées de douglas, situées pour 54 ha environ dans le massif de Longeval à Saint Just d'Avray et pour 29 ha environ dans le massif de Pully à Chambost-Allières,

- le château de Longeval et ses dépendances,

en vue de l'ouverture d'une carrière d'environ 30 ha dans un des deux massifs précités, sous réserve des résultats de sondages géologiques et de la distraction du régime forestier des parcelles concernées, moyennant un prix de 3 600 000 €



Vue aérienne massif du Pully (au 1^{er} plan), de Longeval et du château de Longeval (au centre)

Le Masuret 69620 CHAMELET

www.add-beaujolaisvert-valdazergues.fr

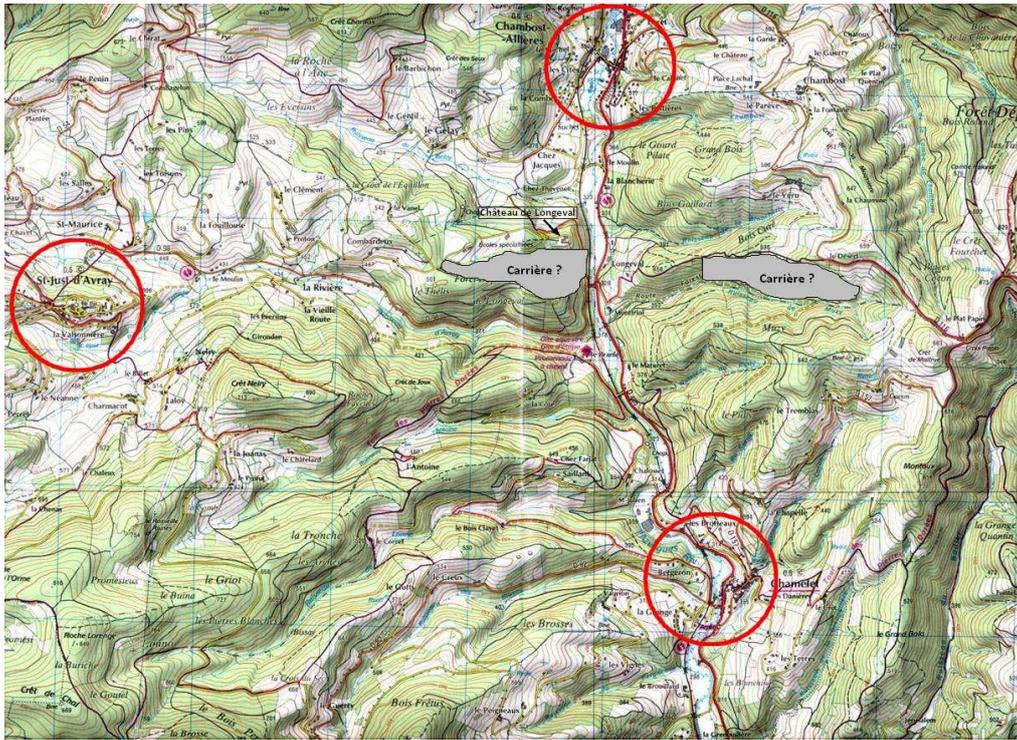
add.bv-va@sfr.fr

siret : 794 834 226 00019

APE : 9499Z

Chambost-Allières

Saint
Just
d'Avray



Chamelet



Aquarelle du château de Longeval

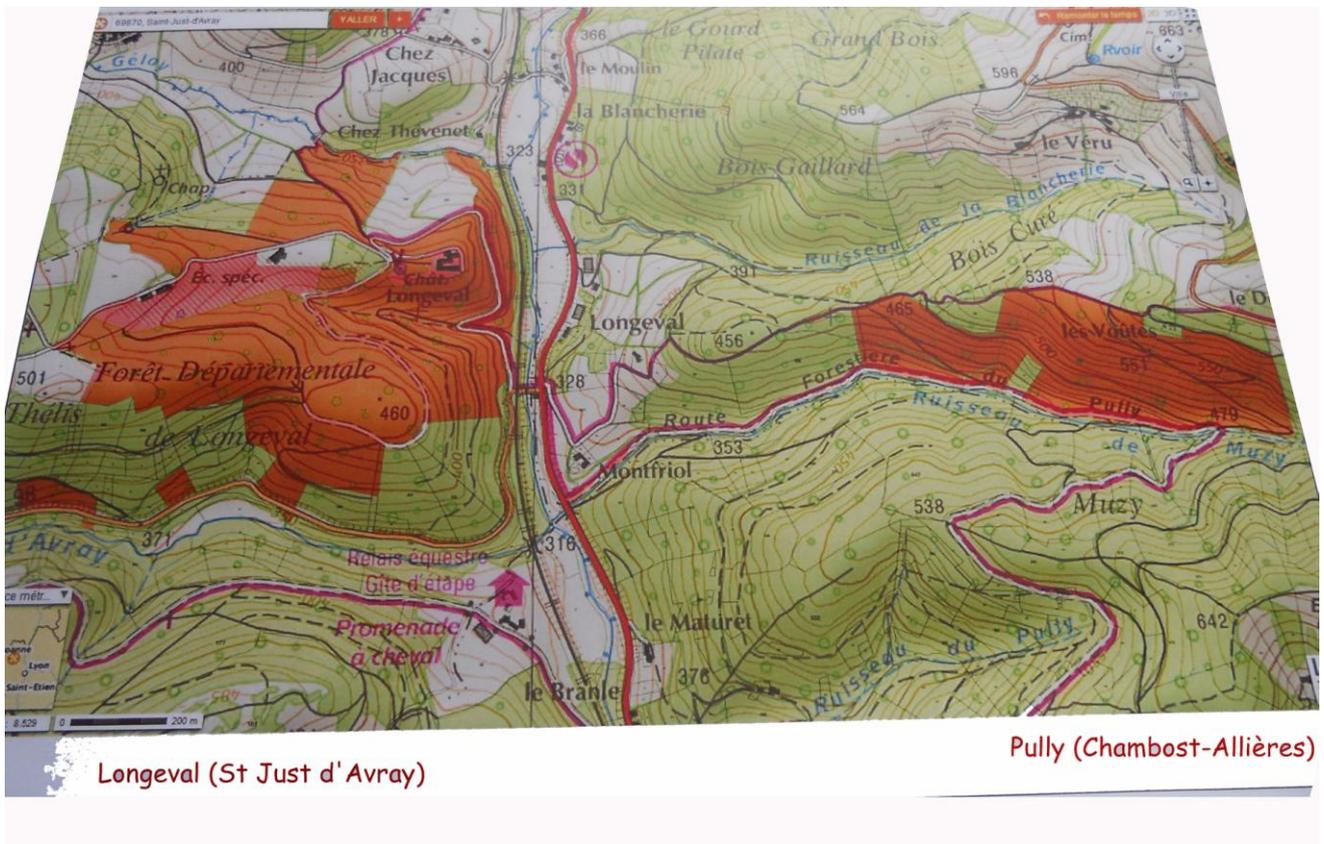
Le Muret 69620 CHAMELET

www.add-beaujolaisvert-valdazergues.fr

add.bv-va@sfr.fr

siret : 794 834 226 00019

APE : 9499Z



- 2°) 7 mai 2013 signature d'un compromis de vente entre le Conseil général et la Société Vicat
- 3°) 8 juin 2013 assemblée constitutive de l'Association de Défense et de Développement du Beaujolais Vert et du Val d'Azergues
- 4°) 22 juin 2013 dépôt d'un recours gracieux contre la décision de cession du 22 mars 2013
- 5°) 24 juin 2013 récépissé de déclaration de la Sous-Préfecture
- 6°) 6 juillet 2013 inscription au Journal Officiel
- 7°) 19 août 2013 inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)
- 8°) 04 septembre 2013 autorisation de disposer du domaine de Longeval mais pas de l'intérieur du château soit disant qu'il n'est plus en sécurité pour recevoir du public
- 9°) 15 septembre 2013 journée du patrimoine au domaine de Longeval afin de faire connaître celui-ci ainsi que le château aux habitants des communes limitrophes. Nous avons eu plus de 600 visiteurs malgré un temps maussade, semi-pluvieux et froid
- 10°) 26 septembre 2013 avis favorable de la CADA (Commission d'Accès Aux Documents Administratifs) sur les 3 points demandés à savoir :
 - fourniture du compromis de vente
 - l'avis de France Domaine
 - fourniture de tous documents préparatoires ou faisant suite à la délibération

Le Masuret 69620 CHAMELET

www.add-beaujolaisvert-valdazergues.fr

add.bv-va@sfr.fr

siret : 794 834 226 00019

APE : 9499Z

11°) 25 octobre 2013 appel téléphonique de Mr Vincent Roberti (Directeur Général des Services du CG) pour annoncer que Le CG dénonçait le compromis de vente

12°) de mi-juillet au 25 octobre réunions d'information aux habitants de Saint Just d'Avray, Chambost-Allières, Chamelet (+ Létra), Lamure sur Azergues (+ Claveisolles et Saint Nizier d'Azergues, Ternand (+Saint Paule et Saint Vérand), Grandris)

13°) 25 octobre 2013 transmission, du CG, du courrier dénonçant le compromis de vente envoyé par celui-ci à Vicat

14°) 25 octobre 2013 accusé de réception du dépôt auprès du Tribunal Administratif de Lyon de deux requêtes en excès de pouvoirs de la part du CG

15°) 28 octobre 2013 transmission, du CG, de la réponse de Vicat

16°) 29 octobre 2013 transmission, du CG, du compromis de vente conformément à l'avis de la CADA

17°) 06 novembre 2013 rendez-vous avec Mme Chuzeville et Mr Patrick Martinez (Directeur Général Adjoint des Services du CG) pour discuter de vive voix de cette dénonciation du compromis. Nous avons fait remarquer à Mme Chuzeville que la dénonciation c'était très bien mais que nous souhaitons l'abrogation de la délibération du 22 mars 2013. La réponse a été négative ce qui se traduit par la signature éventuelle d'un autre compromis avec Vicat puisque cette cession a été nominative La dénonciation du compromis allait être soumise au vote lors de la prochaine délibération du 22 novembre.

18°) 22 novembre 2013 délibération du 22 novembre 2013 : nous sommes rentrés dans la salle à 9 h55 lorsqu'un huissier de séance est venu nous demander de ressortir et qu'il viendrait nous chercher pour l'ouverture de séance. 10 h55 pas d'huissier, de notre propre chef nous pénétrons dans la salle, et quelle chance, 30 secondes avant que Mme Chuzeville n'aborde le sujet.

Voilà l'historique abrégé de notre association.